

Choisir l'apprentissage

Choisir l'apprentissage c'est préférer apprendre à partir de l'action.

L'apprentissage est une voie de formation où l'on apprend autrement, où l'on progresse en entreprise à partir de situations concrètes, où la formation théorique en centre de formation vient éclairer l'expérience vécue en entreprise, et où réussir c'est révéler ses talents sur le terrain.

Que l'on soit en CAP ou en Bac +5 l'apprentissage n'est destinée ni aux meilleurs, ni à ceux qui sont en échec. **L'apprentissage s'adresse à tous ceux qui souhaitent réussir différemment.**

Choisir l'apprentissage c'est souhaiter exercer un métier tout en se formant.

Le développement des compétences opérationnelles s'appuie sur l'expérience en entreprise mais aussi sur des savoirs académiques indispensables à l'obtention des diplômes. L'apprentissage initie ainsi la progression d'un parcours professionnel tout au long de la vie liant montée en compétences et poursuite de formation validée par un diplôme.

L'apprentissage est une voie de formation où l'on prend en compte les attentes des entreprises en adaptant si besoin la formation en centre pour plus d'efficacité dans l'exercice du métier en entreprise. **L'apprentissage facilite en cela l'insertion professionnelle immédiate et nécessite d'avoir un projet professionnel adapté à ce métier.**

Choisir l'apprentissage c'est vouloir assumer ses choix avec autonomie.

L'apprentissage est une voie où les tuteurs en entreprise sont habilités et formés pour accompagner la montée en compétence des jeunes en confiant des activités de difficulté croissante et des responsabilités de plus en plus importantes. Formation centrée sur le jeune, ses acquis antérieurs, ses projets, son rythme d'apprentissage, l'emploi particulier qui lui est confié en entreprise, elle exige une approche individuelle. **L'apprentissage demande au jeune qu'il prenne en main son parcours de formation, qu'il fasse preuve d'autonomie, d'adaptabilité, de prise d'initiative et qu'il prenne sa place en tant qu'individu dans notre société.**

L'apprentissage favorise ainsi les vocations de futurs entrepreneurs et plus généralement l'envie d'entreprendre sur les plans personnel, social et professionnel.

Ce texte est proposé par les directeurs de CFA membres de l'ARDIR Pays de la Loire. Ils souhaitent ainsi contribuer à l'objectif régional du développement qualitatif de l'apprentissage en apportant pour les jeunes et les personnes les accompagnant dans leur choix un éclairage susceptible d'enrichir leur démarche de projet vers la voie de l'apprentissage.